

WASH Pledge pour un accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH¹) au travail



Que signifie la signature du WASH Pledge pour votre entreprise?

Cela signifie garantir à vos employés un accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH) sur le lieu de travail, dans un délai de trois ans.

- ✓ Le Pledge ne concerne que **les opérations sous votre contrôle direct** (la chaîne de valeur étendue, les foyers des employés et les sites de sous-traitance ne se rentrent pas dans le cadre du Pledge, même si les signataires sont encouragés à y réfléchir).
- ✓ Vous aurez **trois ans** pour démontrer avoir pris et respecté les mesures concernant le Pledge **au sein des processus internes** déjà existants dans votre entreprise. Ceci peut se faire en utilisant l'outil d'auto-évaluation du WBCSD sur chaque site/pour chaque mesure.
- ✓ Il n'y a **pas d'exigence formelle de reporting**, car le Pledge est un accord juridiquement non contraignant. Les entreprises sont cependant encouragées à parler de leur expérience de mise en œuvre du Pledge dans leur **communication interne et externe**.
- ✓ Vous recevrez le **soutien du WBCSD** pour la mise en œuvre (une assistance technique, des outils, et l'aide d'une communauté de signataires).
- Les **non-membres** pourront suivre l'exemple donné par les membres du **WBCSD**.



Pourquoi devriez-vous signer?

Pour faire preuve de leadership	 Prêtez main-forte aux membres du WBCSD pour définir de plus hauts standards de santé et de sécurité pour les employés. Prenez part à la première action à l'initiative du secteur privé qui aborde directement WASH au travail. Démontrez que les entreprises peuvent avoir un réel impact positif Tenez vos promesses en vous assurant de suivre les meilleures pratiques internationales en matière de WASH.
Pour influencer	 Soyez à la pointe d'un mouvement international visant à donner un accès universel à WASH, et contribuez à la réalisation des objectifs de développement durable et du Droit humain à l'eau et à l'assainissement pour tous.
Pour récolter des bénéfices pour votre	 Investissez dans une main-d'œuvre en meilleure santé, et plus productive. Générez des bénéfices réputationnels en adhérant à des standards reconnus internationalement et en le communiquant à un large public.



entreprise

La communauté du WASH Pledge

Nous mettons l'accent sur **l'apprentissage et le partage** au sein de la communauté du Pledge WASH à travers des ateliers, des webinaires, et le partage d'études de cas d'entreprises signataires. Les **thèmes d'apprentissage collectif** qui ont émergé sont :

Renforcez votre acceptabilité sociale et diminuez vos risques de mauvaise réputation.

- © Comment mettre en place le WASH à un niveau se rapprochant des **standards internationaux** si la **législation nationale** concernant l'eau et l'assainissement est **insuffisante** ?
- © Comment **sensibiliser les employés** dans un contexte culturel où les **connaissances** sur le WASH sont **presque inexistantes** ?
- © Comment **convaincre le personnel de direction** que les problèmes liés à WASH sont importants aussi dans le cadre d'un pays en développement/industrialisé?
- © Comment mettre en place le WASH dans des **bureaux de location** et avec un personnel de nettoyage externe ?
- Que signifient les standards du WASH dans un contexte agricole/forestier ou lors d'opérations complexes et se déroulant dans des endroits éloignés, comme des sites miniers ?

D'autres thèmes sont en train d'être identifiés au fur et à mesure de l'implémentation du Pledge par les entreprises signataires.





Nous sommes déjà alignés sur les critères du Pacte, pourquoi signer?

Signer le Pledge vous donne l'opportunité de démontrer votre engagement à agir pour atteindre l'objectif Vision 2050 du WBCSD. Cela vous fournit aussi une plateforme pour communiquer sur vos bonnes pratiques, en interne comme en externe. Si vous êtes déjà au niveau requis, votre signature attirera l'attention sur les pratiques de votre entreprise en ce qui concerne la santé et la sécurité au travail. De plus, en signant le Pledge, vous entrerez dans une communauté forte de dirigeants reconnus dans le domaine du WASH. Ensemble, vous joindrez vos voix à l'appel mondial pour un accès universel à WASH.

La majorité de mes opérations sont basées dans des pays industrialisés, où l'accès à WASH au travail n'est pas un problème. Je ne vois donc pas l'intérêt de signer. Pourquoi le faire ?

En signant, vous prêterez la voix de votre entreprise à un mouvement du secteur privé qui réclame l'accès à WASH. Cela vous assurera aussi que votre entreprise participe activement à la mise en place des futurs objectifs de développement durable et du Droit humain à l'eau et à l'assainissement pour tous.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, des études montrent que l'accès à WASH, surtout à l'assainissement et l'hygiène, peut aussi poser problème dans les pays industrialisés. Les difficultés identifiées lors des évaluations d'entreprises dans le contexte des pays riches sont, par exemple, un nombre insuffisant de w.c. pour les employés et/ou les personnes handicapées. Il peut y aussi y avoir une conscience limitée des notions d'hygiène.

Est-il obligatoire d'utiliser l'outil d'auto-évaluation et les principes directeurs de mise en œuvre lorsque mon entreprise commence l'implémentation ?

Non. Ces deux documents vous montrent des possibilités de mise en œuvre du Pledge, mais la procédure elle-même reste un choix interne à votre entreprise. L'outil d'auto-évaluation, ou tout autre outil que votre entreprise choisit d'utiliser en interne, doit être appliqué au niveau de chaque site. Ceci, afin de vérifier que toutes les mesures nécessaires sont prises pour assurer l'accès à WASH. Ces outils comprennent des points de référence sur ce que sont les meilleures pratiques pour donner accès à WASH aux employés à un niveau approprié sur différents lieux de travail, ainsi que des exemples spécifiques de planification.

Comment les autres entreprises ont-elles généralement mis en place le Pledge ?

Chaque entreprise est différente et approche la mise en place sous un angle différent, mais la majorité l'a fait au travers des consignes internes déjà existantes en matière d'Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) et d'audit. Nous avons conscience qu'évaluer chaque site est une entreprise ambitieuse (même si les outils de sondage en ligne comme SurveyMonkey© sont parfaits pour contacter de nombreux sites en même temps). Nous permettons donc aux entreprises de commencer par mettre en place un ou des projets pilotes. Par exemple, une entreprise peut étudier comment se passe la mise en place dans un pays ou sur plusieurs sites clés et de tirer parti des premiers enseignements, avant d'étendre le Pledge à toutes leurs opérations. Cela lui permet d'optimiser l'efficacité en se basant sur les premières observations/leçons apprises.

Mon entreprise est prête à signer. Quel est le processus à respecter ?

La signature du Pledge est directe et facile. Demandez simplement à une personne en capacité d'engager votre entreprise d'envoyer un email officiel à l'adresse fedotova@wbcsd.org. L'email doit déclarer qu'il/elle confirme avoir signé le Pledge au nom de votre entreprise, et qu'il/elle comprend que cela engage l'entreprise à donner accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène à tous les employés, sur tous les sites sous contrôle direct de l'entreprise, dans un délai de trois ans après la signature.

Que se passe-t-il si mon entreprise n'a pas atteint le niveau de conformité dans les trois ans ? En principe, l'engagement devrait être tenu dans les trois ans après la signature. Cependant, dans le cas où l'évaluation entière aurait été faite et des actions mises en place, et selon vos résultats, ce délai peut être prolongé.

Références supplémentaires

- The <u>site du WASH Pledge</u> (y inclus le WASH Pledge Self-Assessment Tool et Guiding Principles)
- Catarina de Albuquerque, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement (2014), Manuel pratique pour la réalisation des droits humains à l'eau et à l'assainissement. (Voir la référence au Pledge dans le livret n° 4, p. 29)
- CEO Water Mandate (2014), Exploring the Business Case for Corporate Action on Water and Sanitation (en anglais)
- Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (IMP) (site en anglais)
- Étude de cas sur <u>l'accès à l'assainissement des travailleurs au Royaume-Uni</u> (en anglais)

